

EN 2019

GRÂCE À
VOTRE CONFIANCE
AINSI QU'À
VOTRE SOUTIEN,
NOUS POURRONS :



FONDATION
HANNIA

OUI,
VOUS POUVEZ VOUS ASSOCIER À CES PROJETS AMBITIEUX EN NOUS CONFIAANT VOTRE IFI !

MERCI DE VOTRE CONFIANCE!

1 POURSUIVRE NOTRE PARTENARIAT EN FAVEUR DE L'ACTION SOCIALE DE BETH RIVKAH

- Octroi de bourses d'études sur critères sociaux,
- Distribution de colis alimentaires aux familles en difficulté,
- Soutien psychologique gratuit pour les enfants et familles selon les besoins;

2 POURSUIVRE NOTRE PARTENARIAT EN FAVEUR DE L'ACTION SCOLAIRE DE BETH RIVKAH

- Achever la construction d'une nouvelle extension de la crèche (22 berceaux),
- Débuter la construction d'une nouvelle aile pour offrir un cadre adapté aux classes dédoublées,
- Couvrir un terrain de sport,
- Équipement d'une salle informatique pour l'école,
- Aménagement des combles de l'internat pour accueillir les élèves en liste d'attente.

GRÂCE À VOTRE SOUTIEN



COMME NOUS NOUS
Y ÉTIIONS ENGAGÉS,
NOUS AVONS PU

EN 2018

GRÂCE À VOTRE SOUTIEN :

1 CONTRIBUER À L'ACTION SOCIALE HISTORIQUE DE BETH RIVKAH

- Accueillir des enfants de familles en très grande difficulté,
- Octroyer des bourses d'études aux enfants,
- Soutenir des familles de l'école en situation précaire, notamment à l'occasion des fêtes.

2 CONTRIBUER À L'ACTION PÉDAGOGIQUE DE BETH RIVKAH

- Poursuivre l'installation de tableaux interactifs dans certaines salles de classe et y ajouter des tablettes adaptées,
- Proposer des méthodes pédagogiques toujours plus innovantes notamment pour les élèves en situation de handicap en maintenant notre statut d'école pilote.
- Ouvrir une troisième classe par niveau en maternelle,
- Commencer la construction de 22 berceaux de crèche supplémentaires,
- Aménager le parking pour y accueillir plus de familles et de visiteurs.



MERCI À VOUS



FONDATION
HANNIA

sous l'égide de la Fondation
du Judaïsme Français

75% DE DÉFISCALISATION, 100% DE GÉNÉROSITÉ
NE COMMENCEZ MÊME PAS À PAYER L'IFI !

VOUS VOULEZ NOUS AIDER ? RIEN DE PLUS SIMPLE

En effectuant un don à la Fondation HANNIA, vous pouvez soutenir l'action éducative et sociale de Beth Rivkah tout en bénéficiant d'une réduction de 75% de votre don sur votre IFI (dans la limite de 50 000 €).

PLUSIEURS OPTIONS S'OFFRENT À VOUS

ETABLIR UN CHÈQUE

à l'ordre de FJF - FONDATION HANNIA
& l'envoyer à
FJF - FONDATION HANNIA
72, rue de Bellechasse - 75007 Paris

FAIRE UN DON EN LIGNE

à l'adresse :
www.hannia.fondationjudaisme.org



EFFECTUER UN VIREMENT BANCAIRE

ou remettre des espèces
en vous adressant à M.Feldman
au **06.80.73.22.02**

Vos données personnelles seront utilisées à des fins de prospection, mais vous pouvez à tout moment, vous opposer à cette utilisation de manière simple et gratuite, par le biais d'un mail, d'un SMS, d'un courrier par voie postale ou encore par un appel téléphonique.

ATTENTION

Comme l'année dernière, changement de date limite pour les patrimoines supérieurs à 2,57 millions d'euros.

La Loi de Finances 2018 a supprimé la déclaration spécifique pour les personnes possédant un patrimoine supérieur à 2,57 millions d'euros (« tranche 2 »). Auparavant, celles-ci devaient remplir une déclaration spécifique aux alentours du 15 juin. Désormais, quel que soit le montant du patrimoine imposable au titre de l'IFI, la date de déclaration est la même que celle de l'Impôt sur le Revenu. Tout don fait avant cette date à une fondation reconnue d'utilité publique est donc déductible de l'IFI.

Voir ci-contre pour déterminer la date limite de déclaration de votre IR et donc la date limite de versement de votre don à la Fondation Hannia.

Nous avons conscience qu'il est important pour vous de recevoir votre reçu fiscal rapidement.

Aussi, la Fondation met tout en œuvre pour vous le fournir dans les plus brefs délais !

DATES LIMITES DE DÉCLARATION & DE VERSEMENT DE VOTRE DON
DÉCLARATION IFI COUPLÉE À VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS



IFI 2019

NOTRE CONSEIL

Par mesure de précaution, compte tenu des délais d'acheminement postaux ou bancaires, adressez-nous votre don au plus tôt pour bénéficier de votre réduction d'IFI.